



صودا  
S O D A



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Hydroxyde de sodium anhydre

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Hydroxyde de sodium anhydre
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457892-27-0055
Numéro CAS	1310-73-2
Numéro index UE	011-002-00-6
Numéro CE	215-185-5

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	<p>Production d'hydroxyde de sodium solide incluant la production d'une solution aqueuse d'hydroxyde de sodium.</p> <p>Utilisation industrielle et professionnelle de l'hydroxyde de sodium:</p> <p>Dans l'industrie des pâtes et papiers, production de protection des cultures, pigments organiques, résines époxydes, industrie textile, industrie du caoutchouc, industrie alimentaire, industrie métallurgique, industrie de l'aluminium. En tant que réactif pour la fabrication de produits chimiques ou pour la neutralisation (sidérurgie, industrie de l'électrodéposition, (eaux usées), industrie du caoutchouc, nettoyage et traitement de l'eau (industrie alimentaire) ou extraction (industrie de l'aluminium)</p> <p>Consommateurs: utilisation de l'hydroxyde de sodium: Neutralisation, produits nettoyants, cosmétiques, produits de soins personnels, batteries.</p>
Secteur d'utilisation	<p>SU3 usages industriels: utilisations de substances en tant que telles ou dans des préparations dans des sites industriels</p> <p>SU8 fabrication de produits chimiques à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p>
Catégorie de processus	<p>PROC8a Transfert de substance ou de mélange (chargement et déchargement) dans des installations non dédiées.</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de mélange (chargement et déchargement) dans des installations dédiées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou de mélange dans de petits conteneurs (ligne de remplissage dédiée, y compris pesage)</p> <p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en procédé fermé, sans risque d'exposition ou de procédés ayant des conditions de confinement équivalentes.</p> <p>PROC2 Production ou affinerie de produits chimiques en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou procédés ayant des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des procédés de traitement par lots fermés avec exposition contrôlée occasionnelle ou procédés ayant une condition de confinement équivalente</p> <p>PROC4 La production chimique où l'occasion d'exposition se pose</p>
Application de la substance/du mélange	Produits chimiques pour la synthèse Production chimique

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

## Hydroxyde de sodium anhydre

<b>Fabricant</b>	ARABIAN ALKALI COMPANY (SODA) P.O.Box-121010, Jubail Industrial City - 31961 Kingdom of Saudi Arabia Tel +966 13 3583400 Fax + 966 13 3585536 safety@nama.com.sa
<b>Uniquement représentant REACH 1907/2006/ce article 8</b>	NAMA Germany Teichstrasse 38 D-79539 Lörrach Tel. + 49 762 1940 5410 Fax. + 49 762 1940 5420

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Met. Corr. 1 - H290

**Dangers pour la santé  
humaine** Skin Corr. 1A - H314

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément à la  
réglementation (EC) No  
1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

**Numéro CE** 215-185-5

#### Pictogramme de danger



**Mention d'avertissement** Danger

**Composantes déterminant le  
danger de l'étiquetage** Sodium hydroxide

**Mentions de danger** H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

**Mentions de mise en garde** P260 Ne pas respirer les poussières.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever  
immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau  
pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles  
peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

## Hydroxyde de sodium anhydre

Résultats de l'évaluation PBT et VPVB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom du produit	Hydroxyde de sodium anhydre
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457892-27-0055
Numéro index UE	011-002-00-6
Numéro CAS	1310-73-2
Numéro CE	215-185-5

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Information générale	Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin immédiatement. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Ce produit n'est pas combustible mais relargue de l'oxygène en cas de feu, ce qui peut augmenter le taux de combustion des produits inflammables. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Pas d'information disponible.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Hydroxyde de sodium anhydre

**Précautions individuelles** Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Pour les non-secouristes** Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Dépoussiérage approfondi

**Informations sur la protection contre les incendies et les explosions** Pas de traitement particulier requis.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences à respecter par les salles de stockage et les conteneurs** Matériaux inappropriés pour conteneurs: Aluminium.

**Précautions de stockage** Conserver le contenu humide Eviter le contact avec les acides et les bases. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'information disponible.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

**MAK (Germany)/MAK (EU)** vgl. Abschn.IV

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

**Informations complémentaires** MAK (EU): Long-term value: 200 mg/m<sup>3</sup>, 300 ppm  
MAK (Switzerland): Short-term value: 2 e mg/m<sup>3</sup>; Long-term value: 2 e mg/m<sup>3</sup>; SSc Les listes valables pendant la fabrication ont été utilisées comme base..

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Hydroxyde de sodium anhydre

### Equipements de protection



#### Protection individuelle

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières et bien ajustées, s'il y a formation de poussières dans l'air.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection. Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc chloroprène. Caoutchouc butyle. Epaisseur:  $\geq 0.5$  mm Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Les vapeurs/spray peuvent irriter le système respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
pH	Non applicable.
Point de fusion	319°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	1,390°C (DIN 51751)
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit n'est pas inflammable.
Pression de vapeur	3.5 hPa @ 800°C
Densité	2.13 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. 420 g/l @ 20°C
Coefficient de partage	Indéterminé.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Solvants organiques	0.0%
VOC (EC)	0.00%
Contenu solide	100.0%

#### 9.2. Autres informations

## Hydroxyde de sodium anhydre

**Autres informations** Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Pas d'information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Décomposition thermique/conditions à éviter** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Produit est Hygroscopique. Eviter tout contact avec l'humidité..

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Métal ou solide métallique. En cas de contact avec certains métaux, peut dégager de l'hydrogène gazeux, qui peut former des mélanges explosifs avec l'air. Acides. Cyanures organiques (nitriles). Métaux alcalino-terreux. Métal fritté. 2. Composés de l'ammonium. Cyanures. Magnésium. Composés nitrés organiques. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles, basiques et organiques. Phénols, crésols.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

## Hydroxyde de sodium anhydre

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Notes générales** Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Eviter de rejeter dans les canalisations et l'environnement aquatique. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Danger pour l'eau classe 1 (réglementation allemande) (auto-évaluation): légèrement dangereux pour l'eau.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson** CE<sub>50</sub>, 24 heures: 76 mg/l, Daphnia magna  
CL<sub>50</sub>, 48 heures: 99 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)  
, : 45.4 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas d'information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non applicable.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

**Catalogue européen des déchets:** 06 02 04\* : Hydroxyde de sodium et de potassium

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Hydroxyde de sodium anhydre

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	UN 1823
N° ONU (IMDG)	UN 1823
N° ONU (ICAO)	UN 1823

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	UN1823 SODIUM HYDROXIDE, SOLID
Nom d'expédition (IMDG)	SODIUM HYDROXIDE, SOLID
Nom d'expédition (ICAO)	SODIUM HYDROXIDE, SOLID

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C6
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention Corrosive.

Code de danger(Kemler):	80
EmS	F-A, S-B
Catégorie d'arrimage	A
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)
Code de ségrégation:	SG35 Stow "séparé de " acides.



## Hydroxyde de sodium anhydre

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

#### ADR and IMDG:

Quantités exceptées (EQ): Code: E2

Quantités limitées (QL) 1 Kg

Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 g

Quantité nette maximale par emballage extérieur: 500 g

Catégorie de transport: 2

Code de restriction de tunnel: E

ADR and IMDG Remarks: Lösungen: 8.42b, KZ 80, UN 1824, Gz 8

UN "modèle de règlement ": UN 1823 SODIUM HYDROXIDE, SOLID, 8, II

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
GHS: Système général harmonisé.  
EINECS: inventaire européen des substances commerciales et chimiques existantes  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA,EU)  
DNEL: Dose dérivée sans effet.  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
Met. Corr.1: Corrosive to metals, Hazard Category 1  
Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A  
WGK: classe de danger d'eau allemande.

**Date de révision** 01/11/2018

## Hydroxyde de sodium anhydre

<b>Révision</b>	01
<b>Remplace la date</b>	10/06/2018
<b>Numéro de FDS</b>	4642
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
<b>Avertissement</b>	Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.